


Profil Pays – République de Côte d’Ivoire

1- Informations générales

	Nom complet du pays	République de Côte d’Ivoire
	Capitale du pays	Yamoussoukro
	Langue(s) officielle(s)	Français
	Ports Principaux	Port Autonome d’Abidjan Port Autonome de San Pedro
	Littoral (km)	566

2- Autorités nationales compétentes chargée de la préparation à la lutte et la lutte en cas de déversement d’hydrocarbures

Lutte en mer

Ministère/Département/Agence	Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL)
Point de contact en charge des questions de lutte en mer	Sous-direction de la Compagnie d’Intervention contre les Pollutions Marines et Lagunaires
Adresse	20 BP 650 Abidjan 20
Téléphone	(+225) 20 22 54 44
Mobile	(+225) 02 35 58 46 / 49 85 46 90 / 54 14 00 00
Fax	(+225) 20 32 22 16
Courriel	Colonel Dibi: dibmartino@yahoo.fr

Lutte à terre

Ministère/Département/Agence	Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL)
Point de contact en charge des questions de lutte à terre	Sous-direction de la Compagnie d'Intervention contre les Pollutions Marines et Lagunaires
Adresse	20 BP 650 Abidjan 20
Téléphone	(+225) 20 22 54 44
Mobile	(+225) 02 35 58 46 / 54 14 00 00
Fax	(+225) 20 32 22 16
Courriel	Colonel Dibi: dibmartino@yahoo.fr Josias Mahan : ing_mahan@hotmail.com

3- Points de contact

Point Focal GI WACAF

Nom	Martin Niagne DIBI
Ministère/ Département / Agence	Centre Ivoirien Antipollution
Poste	Directeur
Adresse	20 BP 650 Abidjan 20
Téléphone	(+225) 20 22 54 44
Mobile	(+225) 02 35 58 46
Fax	(+225) 20 32 22 16
Courriel	dibmartino@yahoo.fr

Point Focal OMI

Nom	Colonel TANO Koffi Bertin
Ministère/ Département / Agence	Direction des Affaires Maritimes et Portuaires (DGAMP)

Poste	Directeur Général
Adresse	01 BPV 67 Abidjan 01
Téléphone	(+225) 20 21 69 68 / (+225) 20 21 51 71
Mobile	52 12 12 10
Fax	(+225) 20 22 30 88
Courriel	tkoffibertin@yahoo.fr

4- Plan National d'Intervention d'Urgence (PNIU) en cas de déversement d'hydrocarbures

Élaboration du PNIU

Nom du PNIU	Plan national d'urgence de lutte contre les pollutions accidentelles en mer, en lagune et dans les zones côtières
Statut du PNIU	En cours d'approbation
Acte administratif d'approbation initial - Numéro et date	
Date de dernière mise à jour approuvée	Juin 2017
Comité / Groupe de travail en charge de la question	Comité Interministériel de Lutte (CIL)

Composants du Plan National d'Intervention d'Urgence

- Politique sur l'utilisation des dispersants

Statut de la politique sur l'utilisation des dispersants	En cours de développement
L'utilisation des dispersants est considéré comme (première/deuxième/dernière option/pas une option).	Première
Indiquer le nom de l'acte administratif régissant la politique d'utilisation de dispersants.	

Existe-t-il une liste de dispersants approuvés ? Si oui est-elle publique ?	Non, pas de liste	
Existe-t-il une procédure d'approbation ? Si oui quelle autorité en est responsable ?	CIAPOL	
Cette même autorité est-elle responsable de l'autorisation d'utilisation des dispersants en situation d'urgence?	Oui	
Est-ce que la politique sur l'utilisation de dispersants est prise en compte dans le PNIU ?	Oui	
Quelles sont les limites géographique et bathymétrique pour l'utilisation des dispersants ?	<p>-Pollution <10 Tonnes : Profondeur > 5m, distance > 0,5 N</p> <p>-Pollution <100 Tonnes : Profondeur > 10m, distance > 1 N</p> <p>-Pollution > 100 Tonnes : Profondeur > 20 m, distance > 2,5 N</p>	
Existe-t-il des stocks de dispersants ?	Oui	
Emplacement des sites de stockage		
Nom	Propriétaire	Volume
OSR 52	TOTAL EP CI	20 m ³
Appontement PETROCI	PETROCI	

- Cartographie de sensibilité

Statut des cartes de sensibilité	Finalisé
Groupe de travail / Comité en charge	Comité Interministériel de Lutte
Est-ce que les cartes de sensibilité sont prises en compte dans le PNIU?	Non
Date de validation et de dernière mise à jour	06 / 09 / 2017

Est-ce que la carte couvre l'intégralité du littoral ?	Oui
Les cartes de sensibilité sont-elles accessibles au public ?	Non
Sur quel support les cartes de sensibilité sont-elles disponibles ? Papier ou électronique ?	- Papier et Electronique

- Plan d'évaluation et de nettoyage du littoral

Statut du plan de nettoyage du littoral	Finalisé
Quelle est l'autorité en charge du nettoyage du littoral ?	Centre Ivoirien Antipollution
Date de validation et de dernière mise à jour	Juin 2017
Est-ce que le plan de nettoyage du littoral fait partie du PNIU ?	Oui
Est-ce que le plan de nettoyage du littoral intègre la stratégie d'évaluation et de nettoyage du littoral (<i>Shoreline Cleanup and Assessment Technique (SCAT)</i> en anglais ?	Oui
Est-ce que les volontaires civils peuvent prendre part au nettoyage du littoral ? Si oui, un plan de gestion des volontaires est-il prévu en cas de déversement d'hydrocarbure ?	<ul style="list-style-type: none"> - Oui - Pas de plan de gestion des volontaires

- Plan de gestion des déchets souillés par les hydrocarbures

Statut du plan de gestion des déchets	Pas initié
Groupe de travail / Comité en charge	
Date de validation et de dernière mise à jour	
Est-ce que le plan de gestion des déchets fait partie du PNIU?	
Le plan de gestion des déchets prend-t-il en compte le transport, le stockage temporaire et l’élimination finale des déchets ?	
Les déchets souillés sont-ils considérés comme des déchets dangereux dans la législation nationale ?	
Quels sont les lois et règlements qui régissent la gestion des déchets au niveau national ?	

- Plan d'intervention pour la sauvegarde de la faune souillée

Statut du plan d'intervention pour la sauvegarde de la faune souillée	Pas initié
Groupe de travail / Comité en charge	
Date de validation et de dernière mise à jour	
Est-ce que le plan d'intervention pour la sauvegarde de la faune souillée fait partie du PNIU?	
Existe-t-il des organismes nationaux travaillant sur la question ? Si oui, lesquels ?	

Existe-t-il des accords de coopération avec des structures spécialisées à l’international ?	
----------------------------------------------------------------------------------------------------	--

- Politique de brûlage in-situ

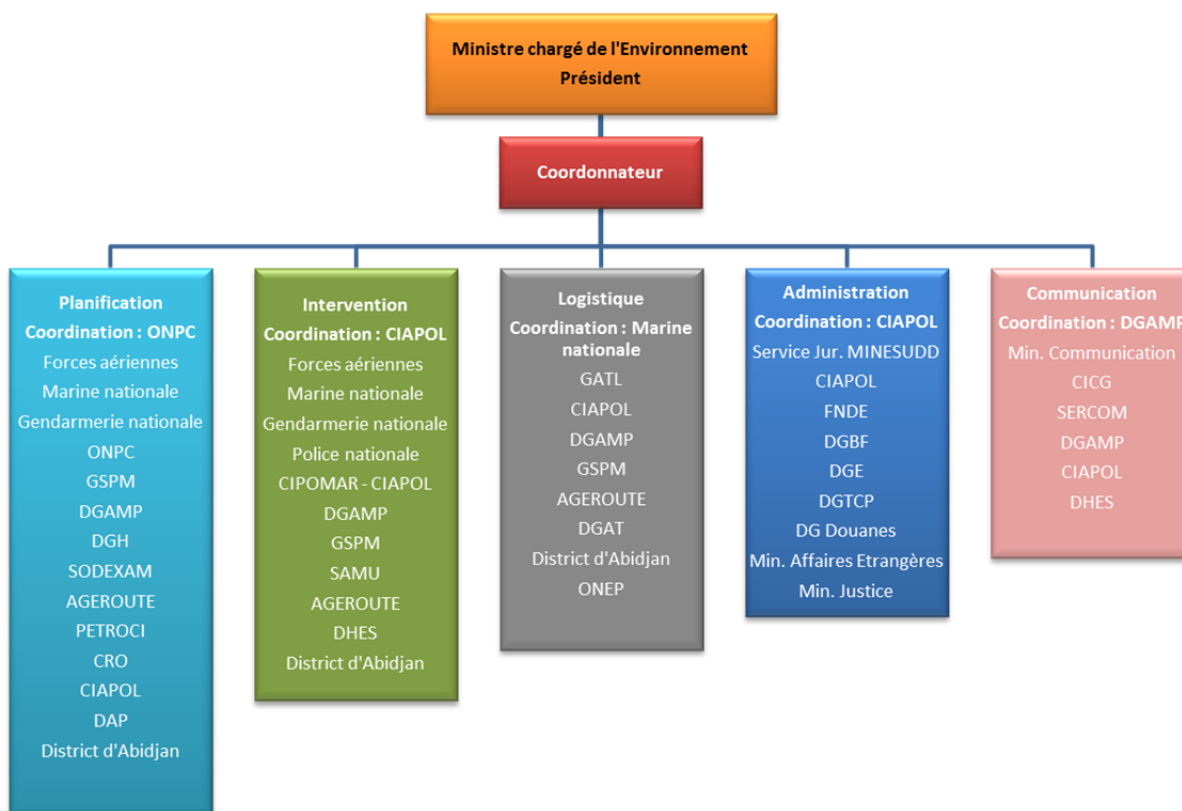
Statut de la politique de brûlage in-situ	Pas initié
Groupe de travail / Comité en charge	
Date de validation et de dernière mise à jour	
Est-ce que la politique de brûlage in situ fait partie du PNIU?	
Quelle est la procédure d’autorisation en cas d’incident ?	

Organisation

- Système de Gestion de crises (IMS)

Est-ce qu’une approche reprenant les concepts du Système de Gestion de Crise (Incident Management System – IMS en anglais) est utilisée dans le PNIU ?	Oui
Est-ce que chaque rôle défini est associé à une personne/fonction ?	Oui, à une personne morale
Les coordonnées des personnes identifiées sont-elles rassemblées dans une annexe ?	Oui

- Organigramme



Aspects transfrontaliers/internationaux

- Coopération transfrontalière/internationale

Quels sont les mécanismes de coopération de lutte au niveau bilatéral et/ou sous régional qui sont intégrés dans le PNIU?	Convention d’Abidjan
Est-ce que des exercices transfrontaliers sont organisés régulièrement ? Si oui, selon quelle fréquence ?	Non
Indiquez la date du dernier exercice transfrontalier	
Est-ce que votre pays est engagé dans une coopération avec des projets/institutions visant à améliorer la capacité de préparation à la lutte et lutte ? Si oui, lesquels ?	- Exercice Interrégional OBANGAME (Marine américaine) : Sécurité et sureté maritime dans le Golfe de Guinée

- Circulation transfrontalière/internationale d’expertise et d’équipement

Existe-t-il des procédures douanières et d’immigration spécifiques pour faciliter l’importation de matériel et/ou d’expertise ?	
Si oui, quelle est la procédure à suivre ?	

Autres éléments du Plan National d’Intervention d’Urgence

Quelle est la procédure de mise à jour du PNIU ? Le PNIU mis à jour doit-il être officialisé par un acte administratif (ex : décret, arrêté...) pour être applicable ?	Le PNIU est mis à jour après chaque exercice de simulation. Certaines modifications, compte tenu de leur importance, peuvent nécessiter l’adoption d’un acte administratif.
La méthode d’analyse des avantages environnementaux nets (NEBA) est-elle inscrite dans le PNIU ?	Non
Est-ce que le PNIU prend en compte les différents niveaux de préparation (Tiers 1, 2,3) ?	Oui
Est-ce que le PNIU prend en compte la surveillance aérienne en cas d’incident (par exemple radar, satellite, aéronef, hélicoptère..) ?	Oui
Est-ce que le PNIU couvre la préparation à la lutte et la lutte en cas de déversements de substances nocives et potentiellement dangereuses (SNPD) ?	Oui
Les plans locaux (industrie, port, terminaux...) sont-ils référencés et intégrés dans le PNIU ?	
Est-ce que le PNIU peut être activé en cas de déversement d’hydrocarbures par une	Oui

source autre qu'un navire (ex : plateforme offshore, pipeline..) ?	
---------------------------------------------------------------------------	--

5- Conventions et Accords

Prévention

Nom	Ratification	Transposition dans la législation nationale
Convention MARPOL 73-78	Oui (1988)	Oui
MARPOL IV	Oui	Oui
MARPOL V	Oui	oui
MARPOL VI		

Préparation et intervention

Nom	Ratification	Transposition dans la législation nationale
OPRC 1990	Oui	Non
Protocole OPRC-HNS - 2000	Oui	Non

Responsabilité et indemnisation

Nom	Ratification	Transposition dans la législation nationale
CLC 1992	Oui (2013)	Non
FONDS 1992	Oui (2013)	Non
Fonds Complémentaire	Non	Non
Convention HNS 2010	Non	
Convention Hydrocarbures de soute – 2001	Oui (2013)	Non

Accords Sous -Régionaux et Bilatéraux

Nom	Ratification	Transposition dans la législation nationale
Convention d'Abidjan	Oui (1982)	Oui
Convention d'Abidjan - Protocole relatif à la pollution par les hydrocarbures	Oui (1984)	
Plan régional de lutte contre les déversements du Programme du Grand Ecosystème Marin du Courant de Guinée (GCLME)		
Convention de Bamako (sur l'Interdiction d'importer en Afrique des déchets dangereux et sur le Contrôle des Mouvements transfrontaliers et la Gestion des déchets dangereux produits en Afrique)	Oui (1994)	Oui

6- Formation

Est-ce que le pays organise des formations internes et/ou des exercices au moins une fois par an?	Oui
---------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

7- Expertise et ressources au niveau national

Le gouvernement :

L'expertise nationale existe et a été renforcée par divers activités depuis 2014. En effet, plusieurs ateliers de formation ont été organisés à l'endroit des professionnels des établissements publics, parapublics et des entreprises privées sur divers thèmes relatifs à la prévention, la préparation et la lutte contre les pollutions marines. En plus, l'organisation des deux grands exercices de simulation avec déploiement de moyens matériels organisés en 2015 et 2017 et des exercices en salle, a permis d'établir un annuaire de personnes ressources mobilisables en cas de pollution.

Sur le plan des ressources, la mise en œuvre des stratégies de lutte repose en grande partie sur les moyens des entreprises pétrolières. L’Etat s’est engagé à rééquiper le CIAPOL et quelques matériels de confinement et de stockage ainsi que des équipements de protection individuels ont déjà été acquis.

Le secteur privé :

Les entreprises pétrolières disposent de personnel qualifié dans le domaine de la lutte contre les pollutions par hydrocarbures.

Trois entreprises pétrolières disposent de moyens de lutte en quantité appréciable : la Société Ivoirienne de Raffinage, Puma Energy et PETROCI. Neuf (09) entreprises sont membres d’OSRL.

Equipement

Est-ce que la capacité nationale de lutte contre les déversements est suffisante pour mettre en œuvre les opérations d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures (TIER1) ?	Oui
Est-ce que la capacité nationale de lutte contre les déversements est suffisante pour mettre en œuvre les opérations d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures (TIER2) ?	Oui
Est-ce que la capacité nationale de lutte contre les déversements est suffisante pour mettre en œuvre les opérations d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures (TIER3) ?	Non

8- Industrie

Quels partenaires industriels du secteur Oil&Gas sont présents et opèrent dans votre pays?	OSRL
Existe-t-il un groupe de travail/une plateforme qui regroupe le gouvernement	Comité Interministériel de Lutte (CIL)

et les industriels sur les questions liées à la préparation à la lutte et la lutte ? Si oui quel est son nom ?	
Y a-t-il une mise en commun des ressources humaines et matérielles lors des exercices et/ou formations entre industrie et gouvernement ?	Oui
Merci de préciser tout autre aspect pertinent de coopération entre industrie et gouvernement	